

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Directeur des Systèmes d'Informations

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chef du Service « Applications »

Grade et filière	INGENIEUR ou INGENIEUR PRINCIPAL / TECHNIQUE
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

PÔLE RESSOURCES			
DIRECTION	SERVICE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
des Systèmes d'Informations (DSI)	Applications	Bâtiment Trémouille 23, Boulevard de la Trémouille	Dijon

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- DSI
- Ensemble des agents des services

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?

OUI

Nombre de personnes dans le service : 13

Nombre de personnes directement encadrées : 1 adjoint

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **NON**

B) Relations externes

- Fournisseurs
- Services de l'État
- Collectivités locales
- Organismes publics et para-publics

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Directeur Systèmes d'information, assure la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de son service.

A ce titre :

1. Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
2. Assure le suivi et l'exploitation des projets en production,
3. Assure la réalisation des études en amont du lancement des projets,
4. Encadre les développements informatiques,
5. Développe une expertise dans le domaine du décisionnel et du logiciel libre,
6. Garantit la continuité de service et la sécurité,
7. Participe à la gestion administrative et l'activité de commande publique,
8. Participe à la définition des évolutions et orientations stratégiques en matière de Système d'Information,
9. Assiste le Directeur dans l'organisation des missions de la Direction Systèmes d'Information.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :

- Coordonne, encadre et anime les agents du service et s'attache à développer leurs compétences,
- Décline les orientations stratégiques et les priorités de la direction,
- Coordonne les activités du service et favorise la bonne circulation et appropriation de l'information dans son service, et entre les services, et est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,
- Est garant de l'expertise technique nécessaire à la fiabilité des actes, garantit le respect des lois, règlements et procédures,
- Est acteur de l'évaluation des politiques dont il a la charge sous l'impulsion de la direction et, à ce titre, collabore avec la MEOP,

- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont il a la charge,
- Prépare et suit le budget propre à son service,
- Conduit les évaluations des collaborateurs du service qu'il encadre et coordonne la procédure d'évaluation dans son service,
- Participe au dialogue social interne au service et à la gestion des ressources humaines du service,
- Manage opérationnellement les équipes du service,
- Participe à la transversalité des actions au sein de la Direction et avec les autres pôles,
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en proposant des actions de communication sur les missions du service.

2. Assure le suivi et l'exploitation des projets en production :

- Conduit les projets en production depuis le déploiement jusqu'au retrait de l'application,
- Assure la conduite du changement,
- Planifie les installations,
- Coordonne les différentes équipes qui interviennent lors du déploiement,
- Assure la coordination avec les chefs de projet utilisateur et les utilisateurs,
- Rend compte sur l'état d'avancement des projets,
- Respecte les délais,
- Assure la formation de base du Service Interventions et Assistance sur les procédures à connaître,
- Planifie et prépare le passage des mises à jour en collaboration avec le service « Infrastructures » et rédige les documents techniques idoines,
- Assure le niveau 3 de la maintenance et rédige les procédures détaillées à transmettre au Service Interventions et Assistance,
- Prend en charge les demandes informatiques relevant de son champ d'activité,
- Conseille les services et propose les évolutions organisationnelles,
- Assure la vulgarisation des outils transversaux comme BO, ORACLE,
- Communique avec les équipes des services Infrastructures et Interventions et Assistance.

3. Assure la réalisation des études en amont du lancement des projets :

- Réalise les études d'opportunité,
- Rédige les spécifications fonctionnelles.

4. Encadre les développements informatiques :

- Définit l'architecture idoine qui s'impose à tous les développements réalisés par le département (interne ou externalisé),
- Définit les normes de développement,
- Définit les interfaces utilisateurs,
- Encadre les développements confiés aux prestataires (lecture de code, respect des standards, maintenabilité etc.),
- Réalise en interne certains développements.

5. Développe une expertise dans le domaine du décisionnel et du logiciel libre :

- Réfléchit à l'éventualité de l'utilisation du logiciel libre dans les domaines :
 - Bureautique,
 - Métiers (ETL, bases de données Décisionnel etc..).

6. Garantit la continuité de service et la sécurité :

- Met en place les procédures pour garantir, dans l'exploitation des applications, un bon niveau de sécurité et de continuité de service,
- Assure une certaine polyvalence des équipes.

7. Participe à la gestion administrative et l'activité de commande publique :

- Planifie et anticipe les appels d'offre et le renouvellement des marchés en lien étroit avec la cellule « Gestion »,
- Construit les appels d'offre,
- Rédige la partie technique des documents de consultation,
- S'assure du respect dans le service des règles de la commande publique,
- Valide les commandes du service,
- Se prononce sur la valeur technique des offres.

8. Participe à la définition des évolutions et orientations stratégiques en matière de Système d'Information :

- Assure une activité de veille afin d'anticiper et tire parti des évolutions technologiques,
- Propose les évolutions des architectures nécessaires afin de s'adapter à l'évolution des besoins des Directions en optimisant les moyens à mobiliser.

9. Assiste le Directeur dans l'organisation des missions de la DSI :

- Participe aux réunions de Direction,
- Participe à l'élaboration des notes stratégiques,
- Construit les tableaux de bord permettant d'appréhender l'activité de la Direction Systèmes d'Information,
- Participe à la construction des réponses aux demandes de la Direction Générale.

-

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Présence nécessaire en dehors des heures de travail des utilisateurs (soirées, Week-end).
- Devoir de confidentialité.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées
Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi
Organiser et garantir le travail en transversalité
Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat
Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe
Sécuriser les actes et les procédures administratives
Organiser et adapter la circulation des informations
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe
Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire
Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Connaître les outils informatiques et systèmes de gestion des bases de données appliquées au domaine
Connaître les principes d'utilisation et de fonctionnement de l'architecture mise en œuvre
Comprendre les principes, le fonctionnement et le contenu de la base de données mise en œuvre
Connaître les grands principes des systèmes d'information (acteurs, flux, processus, contraintes technologiques)
Connaître les méthodes et principes de l'analyse, développement et modélisation informatique
Connaître la nature, les objectifs et les fonctionnalités principales des applications en usage
Connaître les principales vulnérabilités des systèmes et les menaces potentielles
Connaître les méthodes et outils de la conduite de projets